

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 1^{er} mars à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Anny Parent, présidente
Monsieur Mikael Plante, directeur adjoint
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6^e année (anglais intensif)
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Brigitte DesRosiers, enseignante
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Émilie Delage, vice-présidente
Madame Sabrina Vallée, membre parent
Madame Mylène Pruneau, membre parent substitut
Madame Tanya Paquet, membre parent substitut
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

Étaient absents :

Madame Julie Audet, enseignante classe langage
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Fouzia El Matboue, membre parent
Madame Nathalie Ouellet, service de garde

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Parent constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} mars 2023

L'ordre du jour est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

15. Autres points

- 15.1 Mesure Aide aux parents
- 15.2 Collations
- 15.3 Collecte de fonds

C.É.-2022-2023-44

Proposé par : Émilie Delage
Appuyé par : Sabrina Vallée

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023

Le procès-verbal est adopté en tenant compte de la correction suivante :

- **Point 10, 2^e paragraphe**

La phrase devrait être celle-ci :

Lors de la discussion, plusieurs types d'ateliers, conférences ou moyens sont discutés dont l'éveil du parent à véhiculer de bonnes habitudes de stimulation motrice et langagière.

C.É.-2022-2023-45

Proposé par : Amélie Mathieu
Appuyé par : Brigitte DesRosiers

5. Suivi au procès-verbal du 25 janvier 2023

- **Point 9 Vente de bougies pour le projet « Allumer la flamme de la lecture »**

Monsieur Proulx mentionne que ce projet a généré un montant total de 5000 \$, soit 2000 \$ de vente de bougies et 3000 \$ remis par Desjardins. Ce montant servira à l'achat de livres.

- **Point 10 Mesure Aide aux parents**

Madame Arial explique l'évolution de la démarche suite au dernier CÉ. Le choix des activités a été fait afin de maximiser la participation des parents, compte tenu de la faible popularité des formations en ligne et conférences au cours des années antérieures. On veut proposer aux parents des activités faciles qu'ils auront le goût de refaire avec leur enfant à la maison.

Pour le moment, les activités retenues sont les suivantes :

- Lors de la Super Fête, un atelier animé par un/une ergothérapeute permettra de sensibiliser les parents à l'importance de développer la motricité fine chez leur enfant avant l'entrée scolaire. Des activités pouvant être réinvesties quotidiennement leur seront proposées.
- D'ici la fin de l'année scolaire, une activité parent-enfant pour tous les groupes de la maternelle 5 ans avec la présence d'un/une ergothérapeute.

- Un sac contenant de la crème solaire et des suggestions d'activités sera remis aux enfants de la maternelle en fin d'année. La crème solaire symbolise la protection contre le soleil tout comme certaines activités peuvent « protéger » les enfants de difficultés au début de leur parcours scolaire.

Réflexion sur la possibilité d'ajouter un service

- Il serait intéressant d'obtenir les services d'une travailleuse sociale afin de répondre aux besoins des familles. La faisabilité est encore en évaluation pour le moment.

6. Rapport de l'équipe de direction

• Monsieur Plante

- Aménagement d'une salle multisensorielle pour les élèves des classes DSPS

L'école bénéficie d'un montant d'environ 17 000 \$, remis en partie par les députés de la région. Ce montant servira à l'achat de matériel. Le coût de l'aménagement sera assumé par le Centre de services et une allocation supplémentaire nous sera accordée par la Direction générale.

Des travaux seront effectués au cours de la semaine de relâche afin de faire certaines modifications pour d'éviter que les élèves doivent passer par la salle multisensorielle pour se rendre au local de retrait. Les travaux devraient être exécutés d'ici la fin de l'année.

- Remise des méritas

Des méritas ont été remis ce matin (1^{er} mars) aux pavillons Maria-Dominique et du Méandre. Trois méritas sont remis dans chaque groupe selon des critères préalablement déterminés. Les critères d'attribution étaient: « Attitude positive », « Efforts soutenus » et « Politesse et respect des autres ». À chacune des remises, on s'assurera de cibler des élèves différents.

Cette activité mensuelle sera prise en charge par un comité.

• Monsieur Proulx

- Remise de méritas

À l'école Notre-Dame-d'Etchemin, les critères d'attribution sont les suivants : attitude positive, respect des autres, respect des consignes et élève modèle.

À l'école Notre-Dame-d'Etchemin, afin de soutenir les bons comportements, un système de renforcement a été instauré. Des coupons de bons choix sont remis aux élèves. Une fois l'objectif fixé atteint, cela donne le droit de participer à des activités spéciales. Ce projet s'appelle « Faire les bons choix, c'est gagnant! ».

- Le 2 mars auront lieu des Olympiades. Il sera alors possible de faire du souque à la corde, de la glissade, du soccer sur neige...

7. Consultation des élèves

Monsieur Proulx explique que l'équipe SEVEQ (Sécurité et violence dans les écoles québécoises) effectuera une consultation auprès de tous les élèves de 1^{re} à 6^e année. Le personnel sera également sondé. Les résultats serviront au plan de lutte et au projet éducatif.

Étant donné qu'un sondage doit être fait auprès des élèves et que cette consultation de l'équipe SEVEQ rencontre les critères, il est proposé qu'elle tienne lieu de consultation auprès des élèves cette année.

C.É.-2022-2023-46

Adopté à l'unanimité

8. Activité « Cabane à sucre »

Un comité d'enseignants a pris en charge l'organisation de l'activité « Cabane à sucre » qui aura lieu avant le congé de Pâques.

Les cornets seront fournis par la même entreprise que l'an dernier, ce qui représente un montant d'environ 460 \$.

Il est proposé que ce montant soit payé par le fonds 5 (Fonds à destination spéciale).

C.É.-2022-2023-47

Proposé par : Michelle Rochefort

Appuyé par : Émilie Delage

9. Album des finissants

Un album de finissants sera remis aux élèves de 6^e année. Le coût de cet album est d'environ 700 \$. Il est proposé que ce montant soit payé par le fonds 5 (Fonds à destination spéciale).

C.É.-2022-2023-48

Proposé par : Mylène Pruneau

Appuyé par : Amélie Mathieu

10. Activité parascolaire : Cours d'échecs

Il est proposé d'offrir des cours d'échecs lors des activités parascolaires.

C.É.-2022-2023-49

Proposé par : Michelle Rochefort

Appuyé par : Amélie Mathieu

11. Changement de date pour le CÉ du mois de juin 2023

En raison d'un conflit d'horaire, la rencontre du CÉ prévue le 14 juin prochain doit être devancée au 12 juin à 18h15.

C.É.-2022-2023-50

Proposé par : Sabrina Vallée

Appuyé par : Tanya Paquet

12. Critères de sélection d'une direction d'établissement

Madame Parent présente le document soumis au Centre de services l'an dernier. Après discussion, il est proposé que le document soit soumis sans aucune modification.

C.É.-2022-2023-51

Proposé par : Anne Marchand

Appuyé par : Amélie Mathieu

13. Service de garde

13.1 Modification d'une activité pour la semaine de relâche

Le spectacle de musique prévu le 8 mars a été annulé. Il sera remplacé par un spectacle de magie du groupe Billy & Manu.

Proposé par : Michelle Rochefort

Appuyé par : Tanya Paquet

13.2 Rapport de la responsable du service de garde

Madame Lussier résume les nombreuses réalisations du service de garde de septembre à aujourd'hui.

- Cohabitation dans la cour de l'école
- Objets perdus (cette initiative a permis de rendre environ le tiers des objets perdus à leur propriétaire)
- Vernissages
- Les grands aident les petits
- Fabrication de tam-tams, suivie d'une présentation dans les groupes
- Jardinage
- Tournois divers
- Tableau « Haut en couleur » à l'entrée de Notre-Dame d'Etchemin
- Résolution de conflits
- Fabrication de bracelets brésiliens
- Arbre de l'amitié créé avec les mains des enfants à Notre-Dame d'Etchemin
- Marché des écoliers (à venir)

14. Nouvelles des comités

14.1 Comité de parents

Il n'y a pas eu de compte-rendu de la rencontre du comité de parents, en raison de l'absence des deux représentants au comité.

15. Autres points

15.1 Mesure Aide aux parents

Il est proposé d'approuver les mesures présentées par madame Arial au point 5, Suivi au procès-verbal, mesure « Aide aux parents », soit :

- Atelier animé par une ergothérapeute
- Soirée « Pyja-mots »
- Activité parent-enfant avec une ergothérapeute
- Distribution de matériel (crème solaire et suggestions d'activités)

Proposé par : Émilie Delage

Appuyé par : Sabrina Vallée

15.2 Collations

À la suite de questionnements à propos des collations, madame Arial présente un document réalisé par l'équipe-école des Petits-Cheminots. Les collations apportées à l'école doivent répondre aux quatre critères suivants (4S) : santé, soutenantes, succulentes et sécuritaires.

Ce document a été présenté à l'équipe-école de Notre-Dame d'Etchemin et l'équipe est prête à proposer ces changements en 2022-23.

Il faut toutefois noter qu'il peut arriver que des aliments soient interdits dans certains groupes compte tenu des allergies.

Proposé par : Tanya Paquet
Appuyé par : Sabrina Vallée

C.É.-2022-2023-54

15.3 Collecte de fonds

Monsieur Plante nous informe d'une possible collecte de fonds au profit du projet de la classe extérieure. Au printemps dernier, la vente de quatuors de plants avec les Serres de Beauce avait reçu de bons commentaires. La facilité de commande et de cueillette des produits avait été grandement appréciée.

Il est proposé de répéter cette collecte de fonds.

Proposé par : Sabrina Vallée
Appuyé par : Émilie Delage

C.É.-2022-2023-55

16. Levée de la séance

La séance est levée à 21h01.

Proposé par : Michelle Rochefort
Appuyé par : Tanya Paquette

C.É.-2022-2023-56

Anny Parent
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin